

1^{ERE} PARTIE : LA PRESENTATION DU SITE

1.1 Histoire du lieu

L'abbaye royale du Val-de-Grâce a été fondée à partir de 1621 par la volonté de la Reine Anne d'Autriche pour installer une communauté religieuse de Bénédictines, le cloître de l'ensemble conventuel étant élaboré à partir de 1624. L'église Notre Dame de la Nativité du Val-de-Grâce, construite selon les plans de l'architecte du Roi Mansart, est érigée en remerciement de la Reine à la Vierge Marie pour la naissance miraculeuse du Dauphin, le futur Louis XIV, qui posera d'ailleurs la première pierre de l'édifice le 1^{er} avril 1645. Jusqu'à la Révolution française, l'église du Val-de-Grâce se veut le pendant de la nécropole royale de Saint-Denis puisqu'elle abrite les cœurs des princes et des princesses de sang, dont celui de la Reine Anne d'Autriche.

A la Révolution, par décision de la Convention nationale, les lieux accueillent un hôpital d'instruction militaire puis une Ecole faisant du Val-de-Grâce la véritable Académie du Service de santé des armées (SSA) dont la mission reste inchangée depuis 228 ans : enseigner la médecine appliquée aux victimes du combat et au contexte militaire. Cet enseignement se poursuit aujourd'hui au profit des jeunes praticiens militaires en formation (internes en médecine), et de tous les personnels santé des armées dans le contexte de la formation continue (pharmaciens, vétérinaires, commissaires des armées ancrage Santé, personnels péri et para-médical) : « *Depuis 1796, se forment ici des vocations de médecin et des engagements de soldat. Ce creuset singulier qui mêle excellence scientifique et aguerrissement, fait la gloire de ce service de santé, et la force de nos armées* » (M. Sébastien LECORNU). Depuis 2024, l'Ecole du Val-de-Grâce est devenue la tête de composante de l'Académie de santé des armées qui vise à fédérer la veille, la formation, la recherche comme l'innovation en santé.

L'Ecole du Val-de-Grâce assume la responsabilité de l'emprise.

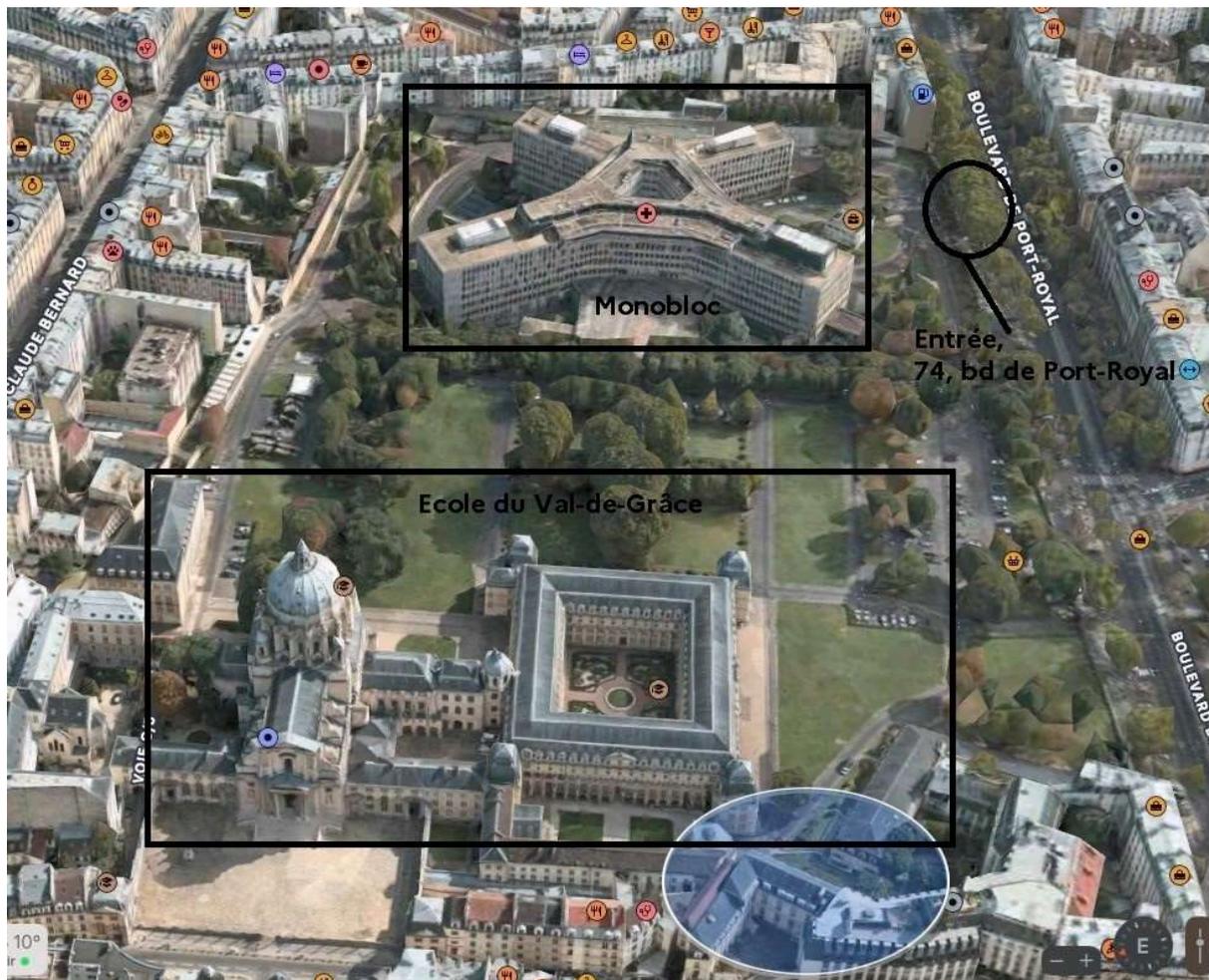
L'emprise accueille aussi le musée du SSA, ouvert en 1916 par décision ministérielle afin de vanter les progrès de la médecine militaire, notamment dans la prise en charge des « gueules cassées ». La Bibliothèque centrale du SSA (1.500 m² de locaux ; 80.000 ouvrages ; 2.200 titres de périodiques ; 2.500 revues en ligne) est aussi située sur l'emprise.

En plus de l'Ecole du Val-de-Grâce, l'emprise accueille également l'Inspection du Service de santé des armées.

LIVRET D'ACCUEIL NUMERIQUE – site du VDG

1.2 Organisation de l'emprise du Val-de-Grâce

1.2.1 Plans du site



1.2.2 Commandement du site

Le COMILI est le Médecin Général Inspecteur PEELE DE SAINT MAURICE, Professeur agrégé du Val-de-Grâce, Directeur de l'Académie de Santé des armées et de l'Ecole du Val-de-Grâce.

2^{EME} PARTIE : LE REGLEMENT PARTICULIER DU SITE PENDANT LES JOP

2.1 Comportement

2.1.1 Tenue vestimentaire

- La tenue sera celle de travail
- Une tenue civile correcte est tolérée sur l'emprise.

2.1.2 Tranquillité sonore

L'emprise accueille plusieurs organismes dont des logements d'officiers généraux du SSA. Il est donc nécessaire de respecter la tranquillité des lieux.

Des activités sportives peuvent être pratiquées sur la zone dédiée (PPO Box) sans excès sonore démesuré.

LIVRET D'ACCUEIL NUMERIQUE – site du VDG

2.2 Accès, circulation et stationnement

2.2.1 Accès

Pour les militaires de l'opération Sentinelle, les accès véhicules et piétons se feront par le 74, bd de Port-Royal.

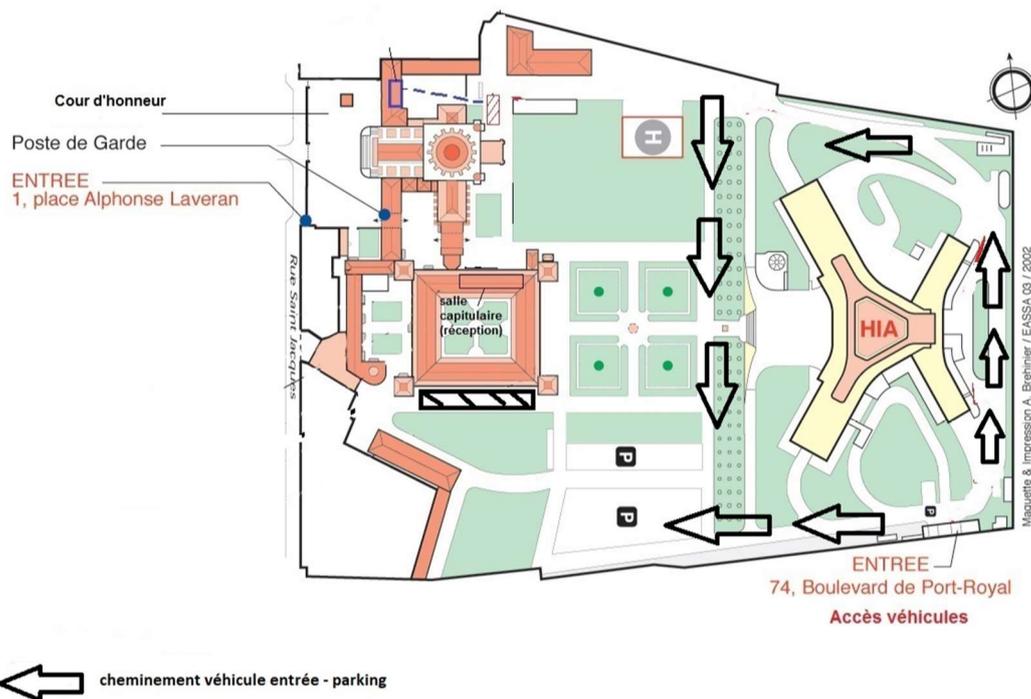
2.2.2 Circulation

Sur tout le site, les véhicules doivent rouler au pas, feux de croisement allumés, en respectant la signalisation

2.3 Hébergement

Deux espaces d'hébergement :

- Monobloc (ex-HIA du Val-de-Grâce)
- Camp de toiles (jardins de l'Ecole du Val-de-Grâce)



2.4 Prévention Sante Sécurité

2.4.1 Antenne médicale

2^e antenne médicale :

Ecole Militaire, 1, place Joffre PARIS 7^{ème} - Bâtiment 24

Horaires :

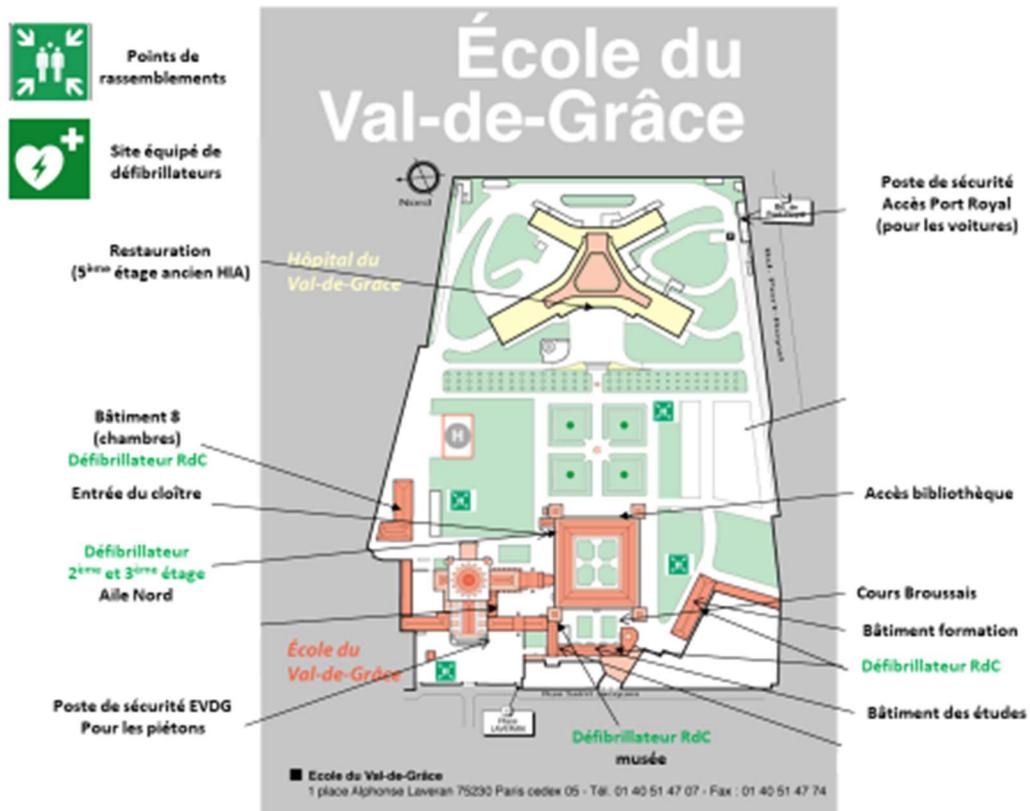
du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h45 -de 13h30 à 17h15 ;

Vendredi : de 8h30 à 12h45 - de 13h30 à 15h15 ;

LIVRET D'ACCUEIL NUMERIQUE – site du VDG

Tel. SENTINELLE heure ouvrable : 06.38.12.29.82 En cas d'urgence, contacter le : 01.44.42.50.50

2.4.2 Défibrillateurs



2.4.3 Sécurité incendie

Un agent SIAP 24/24 est mis en place du 01/06 au 10/09 pour assurer la prévention incendie dans le bâtiment du monobloc.

2.4.4 Détention ou usage de certains matériels ou produits dangereux

Toute détention ou usages de matériels ou de produits dangereux est formellement interdite.

2.4.5 Détention et stockage de matériel sensible

Le site ne comportant pas d'armurerie centralisée, l'armement, les munitions et le matériel sensible du personnel STL restent en permanence sous la responsabilité des CDU respectifs selon les consignes en vigueur dans le RSI de l'EMT dont ils dépendent.

3^{EME} PARTIE - FACILITÉS DISPONIBLES SUR LE SITE

3.1 ATLAS

3.1.1 Description / Informations

Pas de point ATLAS sur l'emprise mais à l'École Militaire :

ATLAS PARIS ECOLE MILITAIRE

BAT 037 - 1 place Joffre – Paris 7^{ème}

LIVRET D'ACCUEIL NUMERIQUE – site du VDG

Tél. : 01 44 42 44 56

gsbdd-pem-atlas.accueil.fct@intradef.gouv.fr

3.2 Restauration

Ordinaire – Eurest – 5^{ème} étage du monobloc

Horaires d'ouverture :

Petit déjeuner : 06h30 – 08h00

Déjeuner : 11h30 – 13h45 (créneau **11h30-12h30 réservé à Sentinelle**) en semaine

Déjeuner : 11h30 – 13h00 le week-end

Dîner : 18h00 – 19h30

3.3 APMS (Activités Physiques Militaires et Sportives)

3.3.1 Installations sportives en accès libre

Agrès (Type PPO box) : zone de l'héliport

Salle de musculation : bâtiment du monobloc

Du 8 juillet au 8 septembre 2024, la mairie de Paris met à disposition des personnels militaires deux gymnases :

- le Gymnase Lavoisier, 10 rue Pierre Nicole, Paris 5^{ème} ;

- le Gymnase Alice Milliat, 11 ter rue d'Alésia, Paris 14^{ème} ;

horaires : 07h00 à 10h00 et de 18h00 à 21h00 sur présentation de la carte Sentinelle.

3.3.2 Suggestions d'itinéraires dans Paris

Footings : Jardins du Luxembourg

3.4 Activités internes au site

3.4.1 Activités culturelles

le Musée du SSA et l'église Notre Dame de la Nativité du Val-de-Grâce sont visitables du Mardi au dimanche 11h -18h (sauf au cours du mois d'août).

la Bibliothèque centrale du SSA est ouverte du Lundi ->Jeudi 14h -18h / Vendredi 14h - 16h

Accès par le 1, place Alphonse Laveran.

3.5 Les Services du pôle

3.5.1 Réservations de salles de réunion, de restauration et d'amphithéâtres

Point de contact : CR2 Bastien GORSE bastien.gorse@intradef.gouv.fr –_01.40.51.47.03

Chef de cabinet du Directeur de l'Ecole du Val-de-Grâce

3.5.2 Courrier et vauemestre

Le vauemestre se situe sur le site de l'Ecole du Val-de-Grâce.

LIVRET D'ACCUEIL NUMERIQUE – site du VDG

Le courrier sortant est transmis par le major de camp STL tous les jours au vaguemestre de l'Ecole. Le courrier entrant est récupéré tous les jours et apporté aux unités par le major de camp STL. Horaire du vaguemestre : départ du courrier tous les jours de 10h00 à 11h30 ; arrivée du courrier tous les jours de 13h30 à 15h00.

Le vaguemestre ne reçoit aucun colis de transporteurs privés autres que ceux de la Poste. Il faut alors se faire livrer à un point relais. Il ne peut pas non plus assurer le départ de colis.

Le poste d'accueil Port Royal ne peut pas réceptionner les colis et les courriers présentés par les transporteurs. Si le destinataire n'est pas en mesure de réceptionner immédiatement et personnellement son colis alors le transporteur repart avec.

3.5.3 Salon de coiffure

Ecole Militaire, 1, place Joffre Paris 7^{ème} - Bâtiment 24

Horaire : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Fermeture hebdomadaire : le vendredi

Sur prise de rdv au 01.44.42.38.35

Fermeture du 1er au 5 juillet ;
du 15 au 27 août ;

3.5.4 Laverie

Machines à laver en libre-service

3.5.5 Maître tailleur (Point SPEC – ABILIS)

Ecole Militaire, 1, place Joffre Paris 7^{ème} - Bâtiment 32

Horaire : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ;

Vendredi : de 8h00 à 12h00 ;

Téléphone : 07.86.22.82.90

Fermeture du 29 juillet au 12 août

3.6 Autres

3.6.1 Marine Loisirs VDG

Site de l'Ecole Militaire (Paris 7^{ème})

3.6.2 Services de proximité (5e arrondissement)

Offres Sentinelles

3.6.3 Transports publics à proximité

RER B – 47, av de l'Observatoire

Bus : ligne 83 – Observatoire Assas

Lignes 38, 82, 83, 91 – Observatoire Port Royal

Métro : ligne 7 – Les Gobelins, 47, av des Gobelins

Ligne 4 – Vavin, 106, bd du Montparnasse

3.6.4 Informations utiles :

Prochaines épreuves olympiques : passages les 03/08 et 04/08 des épreuves cyclistes hommes et femmes par le Vème arrdt

LIVRET D'ACCUEIL NUMERIQUE – site du VDG

(bd Saint Michel et rue Gay Lussac)

4^{EME} PARTIE – ACTIVITES CULTUELLES

Aumônerie catholique

La messe est célébrée tous les dimanches à 11h00 à l'église Notre Dame de la Nativité du Val-de-Grâce.

Pour la célébration des messes au profit des militaires de l'opération Sentinelle, contacter M. l'aumônier militaire Edwin MANGIN, recteur de l'église Notre Dame de la Nativité du Val-de-Grâce : valdegrace@dioceseauxarmees.fr ; téléphone : 06.07.44.05.14

Aumônerie Israélite

Aumônier ZD Moïse TAIEB : 06 47 00 36 77

Synagogue du Quartier Latin – 9, rue Vauquelin 75005 Paris 01 45 35 67 66

Aumônerie protestante :

Des aumôniers protestants sont présents pendant toute la durée des JOP et disponibles pour vous rencontrer. Pour tout renseignement ou demande d'entretien n'hésitez pas à appeler le 06 15 58 41 41 Du 8 au 25 août : 06 17 99 67 22

Culte le dimanche à 10h30 : Eglise évangélique Libre Paris Alésia, 85 rue d'Alésia, Paris 14^e (Métro Ligne 4, Alésia) <https://www.eelparis.org/>

5^{EME} PARTIE - DIVERS

PANNE – DEPANNAGE – REPARATION INFRASTRUCTURE :

1/ Rendez compte à votre ADU.

2/ L'ADU contactera l'équipe Major de Camp.

3/ L'équipe Major de camp réalisera une demande EUREKA vers l'USID ou contactera directement la cellule AISST du COIA.